VILLE DE SAINT-QUENTIN

———

OBJET

AMENAGEMENT ET URBANISME - Réseau de chaleur urbain - Raccordement de 3 sites municipaux.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 11/12/2023

Date d'affichage : 21/12/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

———

Séance du 18 DÉCEMBRE 2023 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Lionel JOSSE, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Constance FOIRET, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Luc TEMPLIER, M. Philippe ADOUX.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Luz GARCIA IDALGO représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU.

Absent(e)(s) :

M. Gauthier DUCOS, M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Constance FOIRET

———

La Ville de Saint-Quentin a concédé son service de distribution publique d'énergie calorifique du quartier de l'Europe à Saint-Quentin à SP SAINT-QUENTIN qui est une filiale d'ENGIE ENERGIE SERVICES.

Le contrat de délégation de service public a débuté en 1996 et s'achèvera en 2029.

Dans le cadre des missions du délégataire, Engie Solution effectue les démarches commerciales et techniques pour raccorder des bâtiments au réseau de chaleur dans le périmètre de concession, qu'il a en gestion.

Il est prévu de raccorder 3 sites :

- Le centre Henri Dunant pour un montant de 23 183,92 € TTC ;

- L'Auberge de Jeunesse pour un montant de 0 € ;

- Le Tennis Jacky Tabar pour un montant de 0 €.

Le montant global de cette opération est de 221 183, 92 € TTC, ramené à 23 183, 92 € TTC déduction faite des certificats d'économie d'énergie (CEE) qui financent la quasi-totalité de cette opération.

Le montant de 23 183,92 € TTC correspond aux travaux de passage du réseau de chaleur sous la rue Henri DUNANT, faute d'une densité importante des réseaux concessionnaires dans ce secteur. Ces travaux de fonçage ne sont pas finançables avec les CEE.

Le but de ces raccordements est :

- de limiter les émanations de gaz à effet de serre (CO2) dans l'atmosphère ;

- de réduire les dépenses énergétiques ainsi que de les optimiser ;

- d'optimiser le coût de la molécule de fluide à court, moyen et long terme ;

- de poursuivre les actions à caractère développement durable en réduisant l'utilisation des énergies fossiles.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la proposition de raccordement de SP SAINT-QUENTIN dans le cadre du contrat de DSP du réseau de chaleur du quartier de l'Europe, l'exploitation de la chaufferie centrale et la distribution de chaleur aux abonnés ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à signer la police de raccordement, l'attestation de droit de raccordement et la convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE ST-QUENTIN (Aisne)

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20231218-104422-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21 décembre 2023
Publication : 21 décembre 2023

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation